Nations Unies E/CN.6/2013/NGO/159

Conseil économique et social

Distr. générale
7 décembre 2012
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme
Cinquante-septième session
4-15 mars 2013
Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et à la session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXIe siècle » : réalisation des objectifs stratégiques et mesures à prendre dans les domaines critiques et nouvelles mesures et initiatives

Déclaration présentée par l'International Research Foundation for Development, une organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

12-63404X (F)

Merci de recycler

Déclaration

« Il y a une vérité universelle, applicable à tous les pays, cultures et communautés : la violence à l'égard des femmes n'est jamais acceptable, jamais excusable, jamais tolérable ». – Ban Ki-moon, Secrétaire général des Nations Unies.

À l'occasion de la cinquante-cinquième session de la Commission de la condition de la femme, nous, l'International Research Foundation for Development, apportons notre soutien sans équivoque au thème prioritaire, à savoir « l'élimination et la prévention de toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles ». À l'instar d'autres œuvrant dans le domaine du développement, nous reconnaissons que pour permettre aux femmes et aux filles de participer pleinement et de progresser dans la concrétisation d'objectifs éducatifs, politiques et socio-économiques de même que dans toutes les sphères de la vie, leur communauté, leur État et la communauté internationale doivent défendre, protéger et garantir leur sécurité, leur dignité et leur personnalité.

« Nous devons reconnaître que la violence à l'égard des femmes n'est pas le problème de fond mais qu'elle existe parce que d'autres formes de discrimination ont pu prospérer » – Rashida Manjoo, Rapporteur spécial sur la violence contre les femmes, ses causes et ses conséquences.

En 1995, le Programme d'action de Beijing a identifié la violence à l'égard des femmes, le non-respect des droits fondamentaux des femmes et les carences de la promotion et la protection de ces droits, de même que la persistance de la discrimination à l'égard des petites filles et des violations de leurs droits fondamentaux comme des domaines d'action critiques. Près de deux décennies plus tard, la campagne « Tous unis pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes » du Secrétaire-général des Nations Unies Ban Ki-Moon, dont les cinq objectifs sont la mise en place et application d'une législation nationale afin d'attaquer et punir toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles, l'adoption et la mise en œuvre de plans d'action nationaux multisectoriels, le renforcement des systèmes de collecte des données sur la prévalence de la violence à l'égard des femmes et des filles, le lancement de campagnes de sensibilisation et de mobilisation sociale ainsi que la prise en compte de la violence sexuelle dans les situations de conflit d'ici 2015, démontre le travail colossal qu'il reste à accomplir, en particulier par les acteurs étatiques.

L'International Research Foundation for Development s'efforce d'établir et d'administrer un réseau mondial intégré de sensibilisation et de recherches scientifiques sur les politiques concernant les problèmes de développement contemporains. Nous insistons donc sur le fait qu'il est impératif pour les acteurs à tous les niveaux de la société, en ce compris les militants locaux ainsi que les organisations locales, les États ainsi que les organes régionaux et interrégionaux, de veiller à collecter les données et à diffuser les informations portant sur la violence avec précision et en temps utile tout en gardant à l'esprit qu'il importe de protéger les femmes et les filles contre toute violence supplémentaire.

« L'égalité entre les sexes et l'élimination des violences doivent être placées au cœur des objectifs du Millénaire pour le développement ». Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) – 16 mesures pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes

Les femmes et les filles du monde entier ont longtemps été victimes de violences diverses dans les sphères privée (dans le contexte familial) et publique (aux niveaux communautaire, national et international), ainsi que de la honte et de la peine qu'elles occasionnent souvent. Comme TOUS UNiS l'a indiqué dans une brochure, près de sept femmes sur dix dans le monde sont victimes de violences à un moment quelconque de leur vie. Une telle statistique de violence continue à l'égard des femmes et des filles doit être considérée comme une sérieuse entrave à la concrétisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Ainsi, lorsque l'on examine les objectifs 1 à 7, tous les objectifs et la violence à l'égard des femmes et des filles se recoupent clairement. Il en va de même pour l'objectif 8.

Considérons dans un premier temps l'objectif 1 (éliminer l'extrême pauvreté et la faim). Les femmes et les filles vivant dans cette situation sont susceptibles d'être marginalisées et donc vulnérables à l'exploitation ainsi qu'à la coercition à travers la violence ou la menace de violence, lorsqu'elles tentent d'engager des activités visant à assurer leur survie. Quant à l'objectif 2 (assurer l'éducation primaire pour tous), certaines familles pauvres devant choisir parmi des priorités conflictuelles pour prendre soins de leurs proches retirent leurs filles de l'école afin qu'elles puissent aider à subvenir aux besoins de leur famille en réalisant un travail de mineur d'âge non rémunéré. Par ailleurs, dans certains cas, les filles peuvent être contraintes de se marier, devenant ainsi des enfants mariées. Cette forme de violence à leur encontre non seulement interrompt brusquement leur enfance mais les expose également aux violences domestiques, au sida ainsi qu'aux MST, à la grossesse et à la maternité avant qu'elles ne soient physiquement, mentalement et émotionnellement prêtes, ce qui déclenche un cycle vicieux susceptible de piéger les générations à venir.

La capacité à concrétiser l'objectif 3 (promouvoir l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes) est limitée par la violence dont les femmes et les filles sont victimes dans des secteurs tels que l'enseignement supérieur et la main d'œuvre. Lorsque la sécurité des filles est compromise à l'école ou sur le chemin de l'école, leur éducation est interrompue; dès lors, les filles et leurs futures familles ne bénéficieront probablement toute leur vie que d'opportunités limitées. De la même manière, au niveau du personnel, le harcèlement sexuel et les avances sexuelles indésirables en échange d'une promotion sont non seulement une atteinte à la dignité des femmes mais également un frein pour leurs aspirations et les opportunités qui s'offrent à elles pour assurer leur propre développement ainsi que celui de leur famille, de leur communauté et de leur État.

Les objectifs 4 et 5 (réduire la mortalité infantile et améliorer la santé maternelle) sont tous deux mis à mal par la violence exercée à travers des pratiques telles que l'infanticide féminin dû à la préférence pour les garçons et les abus physiques sur des femmes enceintes. Par ailleurs, il est particulièrement alarmant de constater que les femmes les plus pauvres et celles dépourvues de toute éducation sont celles qui utilisent le moins la contraception, et ce, non seulement parce que leur santé procréative est mise en danger mais également en raison de l'objectif 6. Il pourra s'avérer difficile de mettre un terme aux nouvelles infections à VIH et d'atténuer l'impact du VIH et du sida, en particulier parmi les femmes et les filles, compte tenu de la violence qu'elles subissent. Plus spécifiquement, même lorsqu'il existe de nombreuses informations sur la prévention du VIH, les femmes et les filles risquent encore d'être infectées en raison de la violence conjugale et entre

partenaires intimes ainsi que de l'incapacité à négocier des rapports sexuels protégés.

S'agissant de l'objectif 7 (assurer un environnement durable), la forte prévalence de taudis et l'extrême pauvreté, de même que l'absence d'accès à des ressources limitées qui y sont constatés, pose un problème particulier lorsqu'il s'agit de la violence à l'égard des femmes, des filles et même des hommes. La violence est exercée en particulier par les hommes pour asseoir leur masculinité et leur pouvoir sur d'autres. Elle leur sert par ailleurs de stratégie de survie pour commettre des délits et dans le cadre d'autres comportements antisociaux.

L'objectif 8 plaide pour la mise en place d'un partenariat mondial pour le développement : toutefois, l'aide au développement étant en-deçà des objectifs prévus, les pays en développement disposent de moins de ressources financières à consacrer à l'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles. Par ailleurs, le fait que de nombreux habitants des pays en développement disposent d'un accès limité à l'Internet ainsi qu'aux technologies de communication et d'information qui vont de pair peut entraver l'acquisition de connaissances sur la prévalence et l'impact de la violence sexiste de même que sur les lois et ressources permettant d'aider les personnes qui en souffrent.

Par conséquent, en s'appuyant sur la concrétisation des Objectifs en guise de modèle de développement durable, l'International Reseach Foundation for Development demande que toutes les organisations locales, les États, les organisations non gouvernementales, les églises et d'autres entités affiliées aux Nations Unies prennent des mesures visionnaires extraordinaires afin de diriger les initiatives internationales qui transformeront les discours en mesures visant à prévenir, atténuer et, en fin de compte, mettre fin à toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles. Les actions qui permettront de mettre fin à la violence faite aux femmes et aux filles exigeront une approche globale, intégrée et interdisciplinaire, les intervenants à plusieurs niveaux s'en remettant à des cadres mixtes pour continuer à remettre en question les relations sociales et entre les sexes qui sont inéquitables de même que les inégalités de pouvoir, en plus d'encourager, de défendre et de faire respecter les droits des femmes et des filles et de renforcer leurs capacités.

International Research Foundation for Development invite les chercheurs, professionnels et praticiens dans le domaine du développement à continuer à travailler à l'instauration de l'égalité entre les sexes dans leurs travaux et à conjuguer leur expérience et leurs idées pour identifier des solutions envisageables et mettre en œuvre des stratégies d'action visant à traiter la violence à l'égard des femmes et des filles en la considérant comme un obstacle à la concrétisation des objectifs du Millénaire pour le développement ainsi qu'à l'empêcher en traitant ses causes principales. Nous sommes d'avis qu'un tel objectif est réalisable en veillant faire participer les femmes et les filles à ce qui suit :

- Des plaidoyers fondés sur la recherche et des faits ainsi que des efforts de sensibilisation;
- La formulation et le respect de mesures de responsabilisation pour les acteurs aux niveaux communautaire, étatique et international qui se sont engagés à éliminer toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles;

- L'exploitation des technologies d'information et de communication pour diffuser des informations à des fins éducatives et d'établissement de rapports, avec le plus grand rayonnement possible;
- La réalisation d'analyses annuelles et biannuelles des progrès réalisés aux échelles nationale, régionale et internationale;
- L'engagement des hommes et des garçons à analyser et modifier les coutumes favorisant les comportements masculins néfastes ainsi qu'à participer à des initiatives visant à éliminer la violence à l'égard des femmes et des filles tout en reconnaissant que certains hommes et garçons sont également susceptibles d'exercer diverses formes de violence.

La Fondation partage l'engagement pris par la communauté internationale d'éliminer toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles et entend s'associer à d'autres pour préserver les capacités des femmes et des filles de même que leur certitude de pouvoir vivre et apporter leur contribution à leur famille, leur communauté et leur État de manière à assurer un développement durable et, si possible, contrer les répercussions négatives sur les plans socio-économique, psychologique, émotionnel et sur la santé que la violence peut avoir sur les survivants.